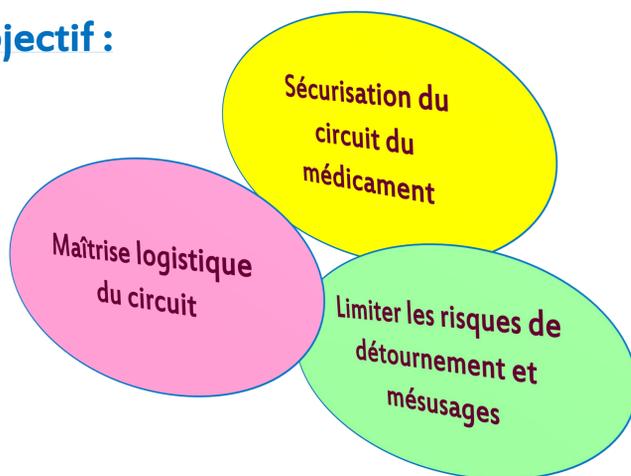


S. Miroir (1) ; A. Ordekyan (2) ; A. Guyot-Lénat (3) ; D. Lalle (1) ; J. Lesturgeon (4) ; O. Dehaese (2)

(1) Direction de l'offre hospitalière, Agence Régionale de Santé Auvergne ; (2) Pharmacie, CH Guy Thomas, Riom ; (3) Urgences, CHU Gabriel-Montpied, Clermont-Ferrand ; (4) Psychiatrie, CH Sainte-Marie, Clermont-Ferrand

Introduction : En janvier 2016, un nouvel établissement pénitentiaire d'une capacité de 554 détenus, doté d'une unité sanitaire (US) ouvrira ses portes. La pharmacie à usage intérieur (PUI) sera implantée dans le centre hospitalier de rattachement. En parallèle du projet médical, le circuit du médicament doit être organisé en prenant en compte la spécificité de la population accueillie. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du projet pharmaceutique.

Objectif :



Matériels et méthodes



- recueil bibliographique ;



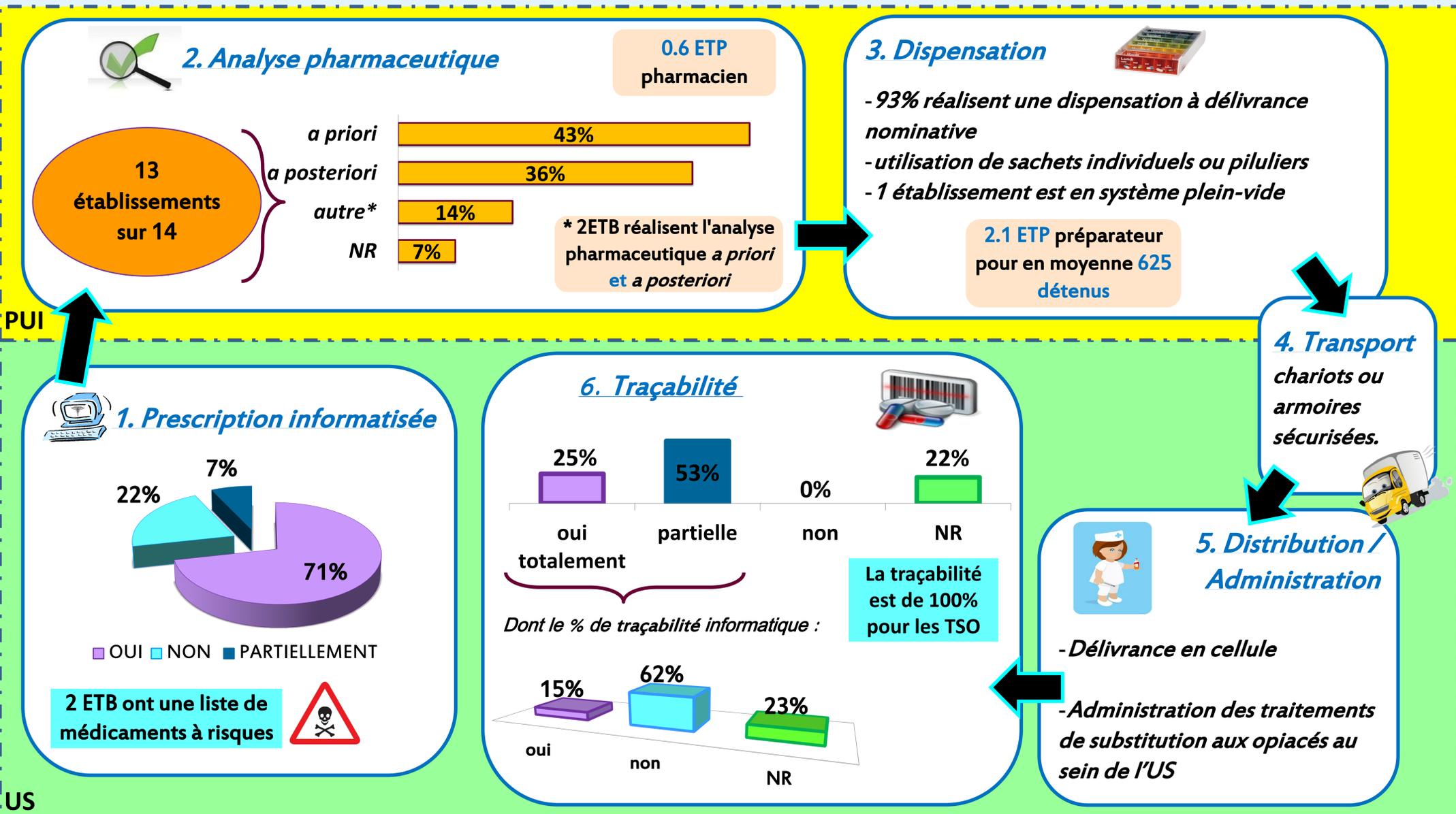
- questionnaire adressé aux PUI de 20 établissements pénitentiaires de typologie similaire. Il évalue :

- les **moyens humains**
- les **moyens matériels**
- et les **moyens organisationnels**

du circuit du médicament.

Résultats :

14 réponses
12 établissements ont leur PUI au sein du centre hospitalier de rattachement.
- 625 détenus en moyenne
- 64,0% sous traitement médicamenteux
- 10.4% sous traitement de substitution aux opiacés



Conclusion : Il est nécessaire de disposer d'un circuit sécurisé, de la prescription à la traçabilité de la distribution médicamenteuse en lien avec le dossier patient informatisé. Notre choix s'est porté sur la dispensation nominative hebdomadaire. Afin de mener à bien complètement ces missions, nous proposons logiquement 3.0 ETP préparateurs et 0.5 ETP pharmaciens. Ce projet devra être validé par nos tutelles.